

Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Laboratoire de recherche : Développement, Economie, Finance et Institutions  
(DEFI)

Equipe de recherche du laboratoire : Monnaie-Finance-Banque

Equipe de recherche PRFU : F02N01UN150120220001 : impacts de la  
pandémie de la COVID 19 sur le système financier algérien



Organisent un colloque national hybride :

**Etat des lieux des assurances sociales et des caisses de retraites :  
problématique de financement, enjeux et défis**

**25 JUIN 2025**

**A la Salle de Conférences**

**Sciences Commerciales-FSECG- UMMTO**

Président du colloque : **Dr. SAM Hocine, MCA à l'UMMTO**

Président du Laboratoire de recherche DEFI : **Pr. ABRIKA Belaid, Professeur à l'UMMTO**

Président du Comité d'Organisation : **Dr. OUSSAID Aziz, MCB à l'UMMTO**

Président du comité Scientifique : **Dr. IGARGAZIZ Wassila, MCA à l'UMMTO**

Présidents d'honneur :

**Pr. BOUDA Ahmed, Recteur de l'UMMTO**

**Pr LAICHE Mohammed, Doyen de la FSECG**

## Argumentaire

### Présentation du sujet

On entend souvent parler des assurances sociales, ce concept qui est devenu l'un des sujets d'actualité préoccupant tous les Etats du fait de l'évolution en même temps des risques et des problèmes de financement ; dès lors que l'existence de ces risques est un fait, les institutions devraient le gérer en permanence même si l'on continue à admettre que le financement assurant la pérennité des transferts sociaux et pensions de retraite aux ayants droits (bénéficiaires) demeure tributaire de typologie régimes adoptés par les Etats ; évaluer l'efficacité de ces derniers, c'est aussi prendre en compte, dans un cadre d'analyse, l'évolution des paramètres politiques, économiques, macro-monétaires et financiers et sociaux, mais surtout les perspectives démographiques.

Les assurances sociales, par le biais des organismes d'assurance (mutuelles, entreprises d'assurance, institutions de prévoyance et organismes de retraite, ont pour mission de protéger le travailleur ou sa famille en cas de maladie, de maternité, d'invalidité, de vieillesse ou de décès qui font l'objet de législation de l'Etat. Par ailleurs, le système de protection sociale, désignant un ensemble de dispositifs destinés à répondre au besoin de sécurité économique des individus lorsqu'ils se trouvent exposés aux aléas de l'existence sociale (*Aouidane, 2020-2021*), n'est qu'un reflet du niveau de développement économique et social d'un pays. Or, le système de sécurité sociale est un ensemble de dispositifs permettant aux citoyens de faire face aux risques (économiques et sociaux auxquels sont confrontés les individus) et charges de la vie quotidienne (accès aux soins, aux médicaments, à la pension...).

### Les risques, la prévention et la couverture

Nul ne peut aborder les assurances sociales sans accorder une attention particulière à la notion des risques sociaux et économiques qui renvoie essentiellement à la probabilité de survenance de danger ou ce qu'on qualifie d'un événement indésirable probabiliste. Or, l'incertitude n'est définie que lorsqu'une telle quantification objective des probabilités est impossible (*Knight, 1885-1972*), de plus, l'incertitude peut être qualifiée de radicale lorsqu'on est incapable d'établir la liste des événements possibles liés à un aléa. Dans ces deux cas de figure et malgré cette légère distinction, la couverture des risques reste une nécessité absolue, si elle invite à la discussion les montants de transferts à allouer au profit des ménages et des entreprises, elle demeure néanmoins proportionnelle aux montants de cotisation et donc au type de l'emploi des individus mais aussi à la nature des risques sociaux (santé, prévoyance, maladie...) à couvrir ; cette question est si problématique dans beaucoup de pays dans le monde.

Face à l'émergence de nouveaux risques sociaux et économiques énumérés dans l'étude effectuée par l'OCDE en 2020 comme le vieillissement de la population, l'augmentation des inégalités sociales, le changement climatique, la polarisation de l'emploi... les gouvernements s'obligent à repenser la gestion des systèmes de protection sociale en mettant en œuvre des stratégies de financement des risques via la contribution des ménages et celle des entreprises dans le but d'assurer la survie des assurances sociales et le maintien « obligatoire » (mais conditionné) des transferts.



De nombreux pays dans le monde se heurtent aux crises incessantes affectant le budget de l'Etat et la croissance économique auxquels s'ajoutent le fort endettement public, à cet égard, la question du financement des assurances sociales comme la retraite renaît à nouveau et s'aborde de manière rigoureuse et elle s'invite dans les débats de l'heure. Cette question, méritant tant de réponses sur le terrain compte tenu de son aspect social qu'elle intègre pleinement en son sein, est d'une complexité inouïe du fait de la difficulté de diversifier des sources de financement des prestations, allocations, des retraites (vieillesse).

### **La retraite, les régimes au cœur des préoccupations sociales et économiques contemporaines**

Ce colloque abordera, à côté des systèmes de protection sociale, les caisses retraites. Ces dernières font partie intégrante des assurances sociales communément appelées pour certains « assurance de vieillissement » et par d'autres « assurances de retraite ». Peu importe l'appellation, la retraite constitue, avant tout, un service public garantissant un accompagnement fiable et personnalisé vers un passage à la retraite simple et fluide, puis son déroulement dans la sérénité. Cependant, *les régimes de retraites adoptés peuvent-ils rendre un niveau de vie en rapport avec celui dont ils bénéficiaient avant la cessation de leur activité ?* La réponse à ce questionnement mérite un éclairage non seulement sur le contexte économique et budgétaire (au niveau macro) mais aussi sur les caractéristiques antérieures de l'activité de retraité, à cela s'ajoutent les procédés de calcul de la pension et l'état interne ainsi que les perspectives des caisses de retraite ...

Le déficit des caisses de retraite s'explique entre autres par les déséquilibres financiers à moyen et à long terme liés aux contextes économiques et budgétaires (problème de financement) mais aussi des réformes sur l'âge de départ légal à la retraite (et l'espérance de vie), la nature de l'activité occupée par le bénéficiaire, la diversité des statuts...

Remettre en cause un système de retraite, c'est engager une réflexion sur une réforme profonde garantissant à la fois une équité entre les travailleurs (un cadre de vie décent) et la recherche continue d'un équilibre budgétaire entre les cotisations et les dépenses publiques et privées. *Existe-t-il un équilibre parfait ?*

### **S'intéresser à la question algérienne**

En Algérie, la sécurité sociale fait aujourd'hui partie de l'environnement immédiat du travailleur et de sa famille. Il faut rappeler que le système national de sécurité sociale, depuis sa création, a connu un développement intense et continu mais aussi des améliorations relatives à la généralisation de la protection sociale par son extension à de larges catégories de la population et la simplification des procédures pour l'ouverture des droits.

Le système de sécurité sociale algérien est basé sur un régime unique qui couvre la quasi-totalité de la population contre les risques sociaux regroupés en cinq branches, à savoir :

- Les assurances sociales ;
- La retraite ;
- Les accidents du travail et maladies professionnelles ;
- Les prestations familiales ;
- Le chômage.

Les perspectives du financement des assurances sociales ou des risques sociaux et le vieillissement à moyen et à long terme se situent entre l'évolution des indicateurs macroéconomiques sans perdre de vue la prise en compte de l'ensemble des paramètres économiques : le taux d'activité professionnelle, le taux de chômage, la productivité du travail et l'évolution des salaires, la moyenne annuelle de l'inflation au cours des années passées, mesurée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC), le produit intérieur brut (le PIB) et les taux d'intérêt à long terme. A côté de ces paramètres, il y a lieu d'accorder une attention particulière à l'aspect démographique. En effet, le développement des institutions de protection sociale n'a pas été sans exercer une influence sur l'évolution de la population, ce qui signifie que le fonctionnement des assurances sociales, s'appuyant parfois sur les connaissances démographiques, requiert généralement l'établissement d'un ensemble de statistiques susceptible de fournir un apport intéressant à la science démographique (*Doubet, 2018*).

### **Problématique du colloque**

Sur le plan économique, les assurances sociales jouent un rôle de protection des individus sur la base de mécanismes de solidarité collective. En effet, la fonction d'assurance, faut-il le noter, donne la possibilité aux individus de couvrir les risques sociaux auxquels ils font face (sans recourir à l'épargne ni au crédit), pis encore, l'absence de sélection du risque, le caractère unique et obligatoire des assurances sociales et le financement par prélèvements obligatoires permettent aux assurances sociales de produire une redistribution horizontale et verticale. Ce faisant, le rôle de l'action publique demeure primordial pour assurer un soutien permanent et efficace des assurances sociales afin de permettre à celles-ci d'effectuer une meilleure redistribution des ressources aux bénéficiaires sociaux. Ce rôle est aperçu sur le plan financier ; comme nous le savons, les sources de financement se structurent des prélèvements obligatoires payées par les employés et les employeurs, mais dès lors que les déséquilibres existent, l'intervention de l'Etat est manifeste. Cela dit que l'Etat finance les allocations familiales; les dépenses dites de solidarité nationale à travers l'octroi d'un complément différentiel pour les retraités dont le montant de la pension issu des droits contributifs n'atteint pas le montant minimum légal, soit 75% du SNMG et 2,5 fois le SNMG pour les moudjahidine, des indemnités complémentaires prévues pour les petites pensions de retraite et d'invalidité et pour les allocations de retraite ainsi que des revalorisations exceptionnelles. En plus des cotisations, le financement est de surcroît garanti par les revenus des fonds placés ; les contributions d'ouverture de droit versées par les employeurs en matière d'assurance chômage et de retraite anticipée ; les majorations et pénalités de retard et autres sanctions pécuniaires à l'encontre des employeurs défaillants en matière d'obligations des assujettis et les dons et legs.

L'économie algérienne est fortement dépendante des recettes émanant des hydrocarbures (+90% des exportations hydrocarbures), le cours du baril, associé aux risques de volatilité, pilote, voire impose la politique de redistribution des revenus sociaux. Notre économie est durement frappée par la montée spectaculaire des marchés parallèles sur lesquels sont exercés les échanges de biens et services et les transactions financières échappant à la réglementation, à la fiscalité et donc à la régulation de l'Etat, ce qui continue d'affecter directement le niveau d'accessibilité aux assurances sociales ; ici alors les citoyens se désaffilient de plus en plus des administrations (sociales, financière...) à des fins pécuniaires mais temporaires et risquées ; ce désintérêt catégorique des services formels jugés « peu » utiles pour leur vie économique et sociale décroîtra manifestement les fonds dédiés au financement des caisses des assurances sociales. Pour autant, les mutuelles poursuivent leurs transferts sans contrepartie équilibrée.

Le but de ce colloque consiste, en plus d'aborder et de débattre les questionnements proposés plus haut, à inviter la recherche scientifique à livrer, autant faire que se peut, ses opinions académiques et réflexions objectives aussi sur les évolutions et les expériences que sur les freins, les enjeux et actions à implémenter. Les experts et les professionnels y seront également associés non seulement à enrichir les débats à travers leurs participations, mais de nous éclairer sur les « bonnes » pistes à mener sur le terrain ainsi que les stratégies d'insertion professionnelle à asseoir pour amorcer une dynamique inclusive sociale pour tous.

*Comment agir ? Comment réagir ? Quelle stratégie d'ensemble à mener par les Etats ? Quel avenir des assurances sociales face aux perspectives économiques mondiales ?*

Toutes ces questions nous amènent légitimement à songer sur le cas algérien. Face aux défis de l'heure et l'état de l'économie algérienne et les paramètres économiques et démographiques cités plus haut, **lesquelles des voies permettent-elles de parvenir à un équilibre presque**

**parfait entre les besoins de financement des institutions et leur allocation équitable et pérenne aux ayants droit ?**

#### **Objectifs du colloque :**

- Expliquer les notions théoriques relatives aux assurances sociales, de sécurité sociale, les régimes de retraite... ;
- Comprendre à travers les principales composantes du système de protection sociale les mécanismes de fonctionnement, de juridictions et des réglementations en vigueur régissant ledit système ;
- Connaître et comprendre les risques économiques et sociaux auxquels se heurtent les individus de salariés et non-salariés (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse,) ;
- Fournir un état des lieux des caisses de sécurité sociale algériennes ; problèmes de cotisation et de financement, en mettant l'accent sur le poids de l'activité informelle dans l'affiliation sociale ;
- Engager des réflexions académiques et professionnelles pour pallier les problèmes de financement des retraites et asseoir des stratégies d'équilibre et d'insertion.

#### **Principaux axes du colloque :**

- **Le premier axe met en lumière le cadre théorique des assurances sociales en général en mettant un accent particulier sur les caisses de retraites, les assurances vie, de personnes et des fonds de pension ainsi que les aspects réglementaires et législatifs ;** passer au crible les approches historiques, développements, évolutions des systèmes de sécurité sociale, des régimes de retraite, loi et textes régissant le fonctionnement, les conditions d'accès, primes, allocation...
- **Le deuxième axe s'intéresse aux difficultés rencontrées et aux défis de financement (transferts sociaux, pensions des caisses) et la qualité des soins (couverture médicale des mutuelles de santé) auxquelles se confrontent de nombreux pays du monde ;** expériences mondiales en matières de couverture sociale et l'efficacité des systèmes de retraite (assurance vieillesse);
- **Le troisième axe se penche sur le poids de l'activité informelle** sur la protection sociale et l'avenir des caisses de retraite ; l'on s'interroge sur les origines de non



insertion des individus dans les systèmes formels pour se protéger et penser à l'avenir. Cet axe s'ouvre à la discussion du rôle de la responsabilité de l'autorité publique dans la mise en place de bons moyens de lutte contre l'emploi informel.

- **Le quatrième axe se penchera sur l'évaluation du système des assurances sociales et les régimes de retraites** adoptés par les gouvernements à travers des approches quantitatives et études empiriques aussi au niveau national qu'international ; les regards critiques contemporains, les crises budgétaires des caisses de retraite, les réformes...
- **Le cinquième axe est réservé à la modernisation des organismes de la sécurité sociale et de retraite** ; appréhender plus précisément les effets de l'adoption des technologies d'information et de communication et plus précisément de nouvelles applications digitales : TAKAOUDI, EL HANAA-CNAS, DAMANCOM,...sur le fonctionnement interne des institutions ainsi que les avantages sous tirés par les usagers.
- **Le sixième axe se veut une évaluation des effets de la crise sanitaire (covid 19) sur le système de sécurité sociale et les caisses de retraite dans le monde.** L'on s'interroge sur les répercussions de la crise sanitaire aussi bien sur le plan social et économique qu'au niveau des assurances sociales (couverture et transferts) et des caisses de retraite (pensions). Un accent sera tout particulièrement mis sur les difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées pendant et après cette pandémie.

**Présidente du comité scientifique : Dr. IGARGAZIZ Wassila**

N°	Nom et prénom	Qualité Président/ Membre	Grade	Fonction	Etablissement
1	ABRIKA Belaid	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
2	ACHIR Mohamed	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
3	AISSAT Amina	Membre	Professeur	Enseignante	FSECG/UMMTO
4	AIT TALEB Abdelhamid	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
5	AKKOUL Jugurta	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
6	ALLAG Yacine	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
7	AKNINE-SOUIDI Roza	Membre	Professeur	Enseignante	FSECG/UMMTO
8	AMAOUZ Hakima	Membre	MCA	Enseignante	ENSSEA, Alger
9	AMEZIANE Louiza	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
10	AMIAR-DOUADI Lila	Membre	Professeur	Enseignante	FSECG/UMMTO
11	AMOKRANE Abdelaziz	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
12	AMOKRANE Hakima	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
13	AMMOUR Benhalima	Membre	Professeur	Enseignant	Univ/ d'Alger 3
14	AOUDIA Kahina	Membre	MCA	Enseignante	CUMA, TIPAZA
15	ARAB Abdellah	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
16	ARKOUB OUALI	Membre	Professeur	Enseignant	UMB/Boumerdes
17	ASMANI Arezki	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
18	ASSOUS Nassima	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
19	BADI Abdelmadjid	Membre	Professeur	Enseignant	Univ GHARDAIA
20	BENMAKHOLOUF Yasmine	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
21	BERBAR Mouloud	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
22	BABOU Omar	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
23	BEKKOUR Farida	Membre	Professeur	Enseignante	FSECG/UMMTO
24	BOUCHETARA Mehdi	Membre	MCA	Enseignant	ENSM, Alger
25	BOUROUBA Katia	Membre	MCA	Enseignant	Université de Sétif
26	BOURKACHE Ferroudja	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
27	BOUZAR Chabha	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
28	BOUZIDA Ep. Malek Zahia	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
29	CHENANE Arezki	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
30	CHERROU Kahina	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
31	CHIKH-AMNACHE Sabrina	Membre	Professeur	Enseignante	FSECG/UMMTO

32	CHITTI Mohand	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
33	FERNANE Djamila	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
34	FIRLAS Mohamed	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
35	GUEDDACHE Lyes	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
36	GUELMINE Med Hicham	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
37	GUENDOUIZI Brahim	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
38	GUERCHOUH Mouloud	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
39	HADDAD Madouda	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
40	HAMOUTENE Ouardia	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
41	HAMMACHE Soria	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
42	IGUERGAZIZ Wassila	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
43	IMOUDACHE Nadir	Membre	MCA	Enseignant	EHEC/KOLEA
44	KARA Rabah	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
45	KABENE Ahmed	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
46	KEHRI Samir	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
47	KHAZNADJI Mohamed	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
48	KOULI Mohamed	Membre	Professeur	Enseignant	UMB/Boumerdes
49	LAMA Ahmed	Membre	Professeur	Enseignant	Univ. OUARGLA
50	LAICHE Mohamed	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
51	LUCAS Yannick	Membre	Professeur	Enseignant	Uni-LeMans- France
52	LALLALI Rachid	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
53	MADOUICHE Yacine	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
54	MAHOUI Karim	Membre	MCA	Enseignant	UAM/Béjaia
55	MATMAR Dalila	Membre	Professeur	Enseignant	FSECS/UMMTO
56	MOKRANE Ali	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
57	MOULAI Kamel	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
58	MOUMOU Ouerdia	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
59	MOUSSAOUI Hakim	Membre	MCA	Enseignant	FSEGS/UMMTO
60	NEMIRI Epse YAICI Farida	Membre	Professeur	Enseignante	UAM/Bejaia
61	OUALIKENE Slim	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
62	OUCHALAL Houria	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
63	OUAMAR SABRYA	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
64	OUKACI Kamal	Membre	Professeur	Enseignant	UAM/Bejaia
65	SADOUD Ahmed	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
66	SALMI Madjid	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
67	SAHALI Nourdine	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO



68	SI AMEUR Hadjira	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
69	SI MANSOUR Farida	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
70	SIDI MAAMAR Lydia	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
71	SMADI Amina	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
72	SMAILI Nabila	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
73	SOUKI Hakima	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
74	TESSA Ahmed	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
75	TADJINE Radhia	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
76	TITOUCHE Roza	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
77	YAICI Farid	Membre	Professeur	Enseignant	U/AM Bejaia
78	ZEMIRLI Radhia	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
79	ZERKHEFAOUI Lyes	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
80	ZOURDANI Safia	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO

**Président du comité d'organisation : Dr. OUSSAID Aziz**

N°	Nom et Prénom	Qualité Président/ Membre	Grade	Fonction	Etablissement
1	OUSSAID Aziz	Président	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
2	ARHAB Samir	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
3	AMELLAL Sabrina	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
4	BENBOUZID Badredine	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
5	BENZEGANE Souhila	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
6	BILEK Lila	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
7	BOUDIA Farid	Membre	Doctorant	-	FSECG/UMMTO
8	BOUADI Sonia	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
9	BOUABACHE Aissa	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
10	BELHOCINE Hamid	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
11	BOULIFA Yamina	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
12	CHALALI Salim	Membre	Doctorant	Enseignant	FSECG/UMMTO
13	FERRAT Merzouk	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
14	FERRAT Massilva	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
15	GUENDOUZI Mohamed	Membre	MAB	Enseignant	FSECG/UMMTO
16	HADDADI Ali/Lounes	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
17	HADJOU Abdelaziz	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
18	HACHEMI Naima	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
19	HAMOUR Djamilia	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
20	HAMDAD Toufik	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
21	HAMDAD Anis	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
22	HAOUA Kahina	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
23	KARA Aldjia Souad	Membre	Docteur	Enseignante	FSECG/UMMTO
24	KHAMMES Abdennour	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
25	LARBES Melha	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
26	LEHAD Rachida	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
27	LHADJ MOHAND Moussa	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
28	MALEK Nadir	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
29	OULDTALEB Ramdane	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO

30	MEROUANI Chiraz	Membre	Docteur	Enseignante	FSECG/UMMTO
31	MOHANDSAID A. Thinhinane	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
32	CHALLAL Fatma	Membre	Doctorante	Enseignant	FSECG/UMMTO
33	SBIHI Djamila	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
34	SEKHER Kahina	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
35	TAOUCHE Samia	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
36	RAHOUAL Karima	Membre	doctorante	Enseignante	FSECG/UMMTO
37	ZIGHEM Hafidha	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO

### Dates à retenir

- *Date butoir de soumission des résumés de communications : 10/04/2025*
- *Réponses aux auteurs : 25/04/2025*
- *Date butoir de la soumission des textes de communication en version finale : 30/05/2025*
- *Réponses définitives et confirmations aux auteurs : 10/06/2025*
- *Date de la tenue du colloque : 25 juin 2025*

#### Adresse électronique et consignes aux auteurs :

Les auteurs doivent envoyer les résumés de communications ainsi que les textes définitifs (uniquement) à l'adresse suivante :

[assurancesocialalgeria@ummto.dz](mailto:assurancesocialalgeria@ummto.dz)

- ✓ Le résumé et le texte final doivent être rédigés dans l'une des trois langues : français, arabe et anglais ;
- ✓ La communication (version finale) ne doit pas dépasser 20 pages (police 12, interligne 1,15) ;
- ✓ Les communications qui ont été déjà présentées lors des activités scientifiques antérieures (colloques, séminaires, journées d'études, publications...) ne seront pas prises en compte par le comité assurant l'expertise ; les études empiriques récentes seront fortement privilégiées.

Pour toute information supplémentaire, nous avons le plaisir de mettre à votre disposition les numéros suivants :

(00213) 0798 26 60 96

(00213) 0772 36 03 22

(00213) 0560 67 49 62